

Réunion du 6 février 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procurat
ion(s) :

Excusé(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

N° CP/2017/040 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics
Proposition d'attribution de dotations de fonctionnement complémentaires pour 2017 aux collèges publics

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 19 940 €, soit :

- 113,76 € au collège Kléber de HAGUENAU pour couvrir les frais de repas servis à un agent des collèges en immersion dans l'établissement durant la période du 21 mars au 5 juillet 2016 ;
- 4 000 € au collège Foch de STRASBOURG pour couvrir les frais de transport d'élèves vers les installations sportives durant l'année scolaire 2016/2017 ;
- 15 826,24 € pour l'acquisition et les réparations de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :
 - . DETTWILLER Tomi Ungerer : 404,64 € (réparation d'une chambre froide et d'un grand congélateur) ;
 - . HOERDT Baldung Grien : 2 376,60 € (réparation des armoires réfrigérées et du self) ;
 - . OBERNAI Europe : 714 € (réparation d'une chambre froide) ;
 - . VILLE Klosterwald : 10 000 € (remplacement d'une sauteuse) ;
 - . WISSEMBOURG Otfried : 2 331 € (réparation d'une marmite et d'une armoire froide).

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170206-lmc1106992-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/02/17